



SOMMAIRE

1. Pression maladies sur céréales et féveroles d'hiver
2. Tournesol/soja/majs : des attaques diverses mettent (encore) à mal le peuplement
3. Nouvelle aide à la plantation de haies ou d'arbres
4. Désherbage pomme de terre
5. Derniers désherbages pour les linières
6. De l'herbe présente mais difficile à valoriser

FORMATION

Faites-nous part de vos envies en remplissant ce questionnaire :
<https://forms.gle/9eQijWzovPonSm1NA>

Merci !

Le clin d'œil météo

« Beau temps à la Saint-Julien, promet abondance de biens. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Pression maladies sur céréales et féveroles d'hiver

Cette année particulièrement pluvieuse et relativement douce est propice au développement des maladies sur cultures d'hiver. Généralement discrète en bio, la septoriose est cette année bien présente. Les nouvelles variétés de nos essais sont étonnamment les plus touchées (Abracabra, Camida, LD Cape et KWS Corole).

Comme tous les ans, certaines variétés marquent plus que d'autres les symptômes de la rouille jaune. On peut relever les mêmes variétés que précédemment auxquelles s'ajoutent Prestance, Gergovie et Bodeli. De manière surprenante, LD Chaine se révèle un peu sensible cette année.

On peut également noter la présence d'oïdium sur certaines variétés de triticales à savoir Bréhat et Presley pour les plus touchées.

Autre espèce impactée par les maladies : l'orge d'hiver marque aussi très fort avec de l'helminthosporiose principalement.

Dans notre essai, toutes les féveroles ont du botrytis et certaines présentent de la rouille.

Mégane PERCHE GUILLAUME

2. Tournesol/soja/majs : des attaques diverses mettent (encore !) à mal le peuplement

Depuis une semaine, on constate que les levées sont sujettes à des prélèvements par les pigeons et de manière plus localisée à l'activité des limaces. Sur ce ravageur, l'utilisation phosphate ferrique est possible à la dose de 7 kg/ha. Attention donc, cela va très vite.

Tournesols : Le peuplement minimum permettant de garder la culture en place se situe entre 35 et 40 000 pieds/ha si la répartition est homogène., un semis tardif risque de compromettre la récolte.

Le seuil de retournement de la culture est à moins de 4 pieds/m². Si les dégâts sont uniquement sur cotylédons, cela ne porte pas à conséquence.



Pour suivre l'évolution de vos parcelles, nous vous conseillons de procéder à des comptages sur des placettes de 2 rangs contigus sur 10 mètres linéaires, l'idéal étant de placer des jalons et de compter à 2 jours d'intervalle pour connaître l'évolution du peuplement.

Dans bon nombre de situations, les désherbages sont perturbés par les pluies. Un faible peuplement couplé à un salissement important, peuvent aussi vous conduire à envisager une culture de remplacement.

Maïs grain : Les levées sont dans l'ensemble homogènes. La pression des corneilles est pour le moment plutôt limitée. Il faut tout de même rester vigilant vis-à-vis des limaces (leur présence est souvent plus forte avec des couverts d'inter-culture). En deçà de 60 000 pieds/ha **répartis de façon non homogène**, un ressemis s'avère souvent nécessaire, surtout si le salissement est important. Une date de semis plus tardive (fin mai) est moins pénalisante pour un maïs grain qui pourra être récolté plus tardivement, avec des taux d'humidité élevés.

Soja : La surveillance est de mise au stade cotylédons. Les pigeons sont préjudiciables et peuvent impacter fortement les populations. Sur une partie de parcelle. Un ressemis est rarement justifié tout de même.

Que ressemer maintenant ?

Sarrasin : Nous sommes toujours dans des dates de semis optimales. Il est possible de réaliser des semis de sarrasin jusqu'au 20 juin dans notre région. Dans les situations de retournement de cultures de printemps, il reste la solution de secours adéquate, bien qu'il s'agisse d'une **culture aux rendements aléatoires**.

Le semis est à réaliser au semoir à céréales, à une densité de 200 à 250 grains m² soit 35 à 45 kg/ha en fonction du PMG et à une profondeur de 2 à 3 cm. **Le coût de la semence certifiée est d'environ 100 à 130 euros/ha. Si vous utilisez de la semence de ferme, attention à sa faculté germinative qui peut être altérée lors du séchage.**

Pour la récolte du sarrasin le fauchage andainage est indispensable et permet de palier au risque de contaminations par le prosulfocarbe.

Maïs grain : Il est toujours possible de semer un maïs grain début juin, en adaptant le choix variétal. Il est absolument nécessaire de semer une variété de groupe de précocité G0 (KWS Gustavius, Crosby, ES Perspective...). Afin d'assurer une date de récolte encore satisfaisante.

Pour vérifier votre choix variétal :

<https://www.varmais.fr/variete/choisir-variete/54669/detail>

https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Hauts-de-France/Compte-rendu_essais_AB_printemps_2023_-_CA_HDF2.pdf

Tournesol : Le principal risque d'un semis tardif de tournesol se situe au niveau de la récolte : la culture est sensible en fin de cycle (maladie, oiseaux, verse) et supporte mal la sur-maturité (les capitules humides sèchent difficilement au champ)

Si vous choisissez de ressemer un tournesol, il est opportun de sélectionner les variétés Très précoce (SY ARCO ou ES ARTISTIC)

Pierre DURAND

INFORMATIONS

3. Nouvelle aide à la plantation de haies ou d'arbres

Le ministère de l'agriculture a mis en place un pacte de la haie ayant pour ambition de planter 50 000 kms de haies ou de lignes d'arbres en France d'ici 2030. Pour les Hauts-de-France, l'objectif est d'en planter 580 kms/an. Afin de lancer ce programme, le taux de financement est exceptionnellement de 100 % pour l'année 2024. Il reviendra à un taux de 80 % en 2025 et 2026 où l'enveloppe est assurée. Sachant que la fenêtre de dépôt est assez courte, la date butoir pour 2024 est au 29 septembre.

Nos conseillers sont à votre service pour vous accompagner au 03.21.60.57.60 pour le Nord-Pas-de-Calais, 03.44.11.44.52 pour l'Oise, 03.22.33.69.06 pour la Somme, 03.23.22.51.04 pour l'Aisne.

Pour plus de détails : [cliquez ici](#).

4. Désherbage pomme de terre



Les pommes de terre sont pour certaines très proches de l'émergence et les conditions de ressuyage de la parcelle ne permettent pas de désherber à ce stade ou restent très délicates.

Cependant il ne faut pas hésiter à intervenir dès que le créneau se présente.

Après le premier passage de herse étrille, un buttage est à faire 1 ou 2 jours après, le temps de laisser dessécher les adventices.

Ce buttage va provoquer probablement de nouvelles levées. De nouveau un passage d'herse étrille suivi d'un buttage sera à envisager.

Enfin un dernier buttage est souvent nécessaire au stade 50% de fermeture du rang. Ce sera la dernière intervention.

Les herses étrilles à câbles sont les plus adaptées pour désherber les buttes. Toutefois attention de ne pas rentrer trop profondément dans la butte lors du 2^{ème} passage (dent < 5cm de profondeur) car on pourrait atteindre les premiers crochets qui formeront les futurs tubercules. De même lors du dernier passage on prendra soin de régler les dents extérieures du buttoir le plus superficiellement possible pour éviter d'atteindre les racines dans le flanc de butte. Cette méthode est plutôt réservée aux terres sales car les divers passages permettent de désherber et de déstocker les graines d'adventices.

Dans le cas de parcelles potentiellement propre, on peut se limiter après le premier Hersage/buttage à désherber qu'avec un ou deux passages de buttoir d'autant plus que les nouveaux buttoirs sont de mieux en mieux équipés pour le désherbage.

Sur des plus « petites buttes » (75cm), il peut aussi se pratiquer directement un rebuttage afin d'enfouir les adventices et laisser ainsi la pomme de terre prendre le dessus sur ces dernières.

Sébastien FLORENT



5. Derniers désherbages pour les linières



C'est une campagne de désherbage délicate pour les lins textiles. Les semis réalisés fin avril sont désormais à une hauteur de 5 à 8 cm. Le temps perturbé de début mai a retardé les 1^{ères} interventions de désherbage mécanique. Pour rester efficaces, les premiers passages réalisés à la herse étrille ont été plus agressifs et à des vitesses d'avancement très lentes de 1 à 2km/h. Ainsi les adventices non désherbées lors de ce premier passage resteront dans la linière jusqu'à la récolte.

Nos essais désherbages menées en 2022 montrent qu'une densité d'adventices d'environ 20 plantes/m² dont 65% de renouées liserons n'est pas impactant sur le rendement final de filasse. Aussi nul n'est besoin d'aller désherber jusqu'à la dernière mauvaise herbe d'autant plus qu'on peut compter sur le pouvoir concurrentiel (spatial et racinaire) du lin pour limiter fortement le développement des

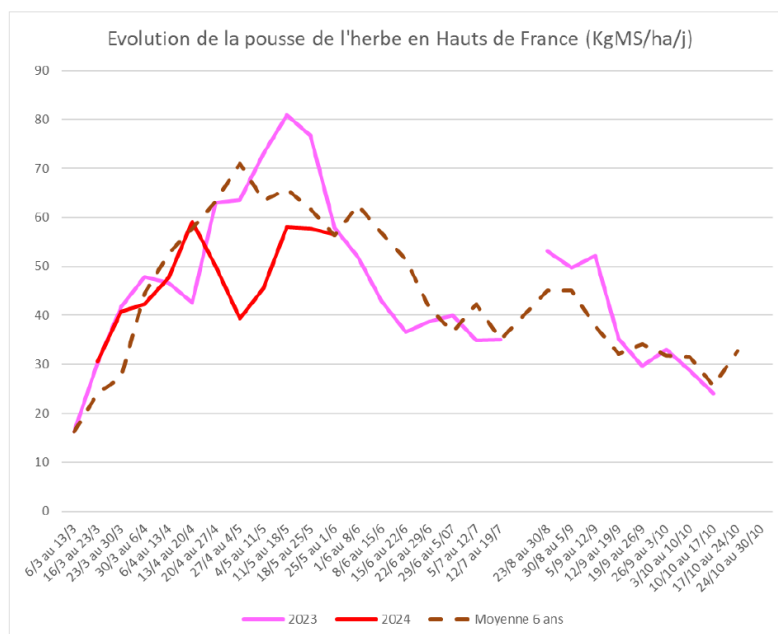
adventices. De plus, des interventions au-delà du stade 8 10 cm du lin à la herse ou à la houe créeraient plus de dommage sur le pied du lin en occasionnant des pieds fourchus ou blessés dégradant une partie de la filasse ! Autant laisser quelques adventices sauf si vous êtes équipés d'une bineuse à caméra qui peut finaliser le désherbage surtout en présence de vivaces types laiterons ou chardons.

Les désherbages successifs ont un impact sur le lin, entraînant des pertes de pieds allant jusqu'à 30% pour les pertes les plus élevées. Semée à 2 200 gr/m², la densité finale de pied de lin à respecter avoisine les 1 400 à 1 500 pieds /m² pour assurer un rendement correct.

Alain LECAT

6. De l'herbe présente mais difficile à valoriser.

Les conditions météorologiques ne sont toujours pas idéales, malgré un peu plus d'ensoleillement, la pluie reste présente et les températures ne sont pas stables. La pousse de l'herbe se rapproche quand même des moyennes de saison, elle se stabilise autour de 58 kg de MS/ha/jour. Les années précédentes, un pic de croissance a généralement lieu au printemps (voir graphique avec aussi des données en conventionnel), ce n'est pas le cas cette année pour l'instant.



En ce qui concerne le pâturage des animaux, là aussi cela reste délicat. Certaines zones ont de l'herbe à valoriser mais la portance des sols n'est pas au rendez-vous. Il faut éviter de charger les parcelles peu portantes pour ne pas endommager le sol.

Pour les récoltes, le seuil des 1000°C de somme de températures est atteint sur l'ensemble de la région. Celui-ci a même atteint 100°C de plus que l'année dernière à la même date, ce qui annonce un stade optimal pour la réalisation des foins précoces avec une semaine d'avance. Malheureusement, il faut avoir une fenêtre météo qui permette la réalisation de la récolte.

Pour les récoltes déjà réalisées, le volume est au rendez-vous mais la valeur alimentaire n'est pas optimale à cause de l'épiaison des graminées précoces.

Dans les prochaines semaines, l'herbe va voir son stade évoluer et les récoltes vont perdre en qualité alimentaire, que ce soit en UFL ou en MAT. Elles vont gagner en biomasse et en fibres.

Il sera donc important de réaliser des analyses pour adapter au mieux la complémentation des animaux.
Margaux ANSEL

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 -62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations Avec le soutien financier de phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)